

Compte-rendu du conseil d'école de Veuzain-sur-Loire du mardi 18 mars 2021 à 18h00
Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil d'école s'est déroulé par visioconférence.

Présents:

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,
M. Gwendal ARNOULT, coordinateur enfance-jeunesse,
Mme Sarah GUESDON, adjointe au maire en charge de la vie scolaire,
Mmes et MM. : Valérie BURY, Juliette CASSABÉ, Vicky FLEURY, Marine LE BOULH, Sandrine MEUNIER, Sarah PRÉJEAN, Isabelle PRESVÔTS, Didier SANJEU, Anthony THENAISY et Aurélie TOUBLANC enseignants,
Mme Sylvie SILVERT, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS
M. Dominique FADUILHE, enseignant spécialisé à dominante pédagogique (RASED),
Mmes et MM. : Laëtitia BONNEAU, Stéphanie CHÉRIOUX, Virginie FRESNEAU, Delphine POMMIER et Florence RABIN représentants des parents d'élèves,
Mme Caroline VERON, présidente de l'AAPEO.

Absents excusés :

M. Éric LÉPINARD, Inspecteur de l'éducation nationale,
Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire.

École maternelle publique

Tél. 02 54 51 20 53
ecm-onzain
@ac-orleans-tours.fr

9 rue Gustave Marc
41150 Onzain

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'école du 3 novembre 2020

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49
ec-jacques-prevert-onzain
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc
41150 Onzain

2) Budget de l'école élémentaire

Fonctionnement

Le budget des fournitures scolaires attribué par la municipalité est de 8 190€ soit 42 € par élève (195 élèves)

Répartition :

Fournitures scolaires = 6 900 €
Coût copie = 1 000 €
Subvention coopérative scolaire = 290 €
Subvention coopérative scolaire projets de classe = 3 700 € (classe de mer + projets)
Transport collectif = 2 250 € (soit 250 €/classe)
Matériel pédagogique = 1 080 € (soit 120 €/classe)
Dictionnaires de fin d'année = 900 €
Produits pharmaceutiques = 100 €
Câbles USB = 12 €
Intervenant sportif = 1 800 €
Total = 18 032 €

Investissement

2 barre de son pour 2 classes = 200 €
Frigo top = 250€
Mobilier 1 classe = 5 000€
Chaise de bureau M. BARRÉ = 150€
1 TNI complet classe de Mme LÉBOULH = 4 000€
1 TNI classe de M. THENAISY = 2 000€
1 TNI complet Dispositif ULIS Mme SILVERT = 4 000€
1 poste informatique classe de Mmes CASSABÉ et TOUBLANC = 1 000 €
1 lampe TNI = 400 €
Total = 17 000 €



3) Plan particulier de mise en sureté : bilan de l'exercice « Risques majeurs »

Cet exercice n'a pas encore été réalisé.

L'alerte se fera par talkies walkies. A ce titre, un talkie est défaillant et 2 autres n'ont pas de câble pour permettre leur rechargement.

4) Sorties éducatives réalisées et projetées :

2/4

Les classes du cycle 2 (Mme BURY, Mme FLEURY, Mme LE BOULH, M. THENAISY et M. BARRÉ) iront sur les bords de Loire, dans le cadre d'un projet autour des oiseaux, le lundi 22 mars et le mardi 23 mars. Ces activités seront encadrées par des animateurs de l'Observatoire Loire.

Les 17 et 18 mai, les classes se rendront à l'Observatoire Loire (au parc des Mées) et à la Maison de la BD pour poursuivre ce projet.

La classe de Mme PRESVÔTS se rendra à la maison de la BD le 4 juin.

Elle bénéficiera également d'une intervention sur les crues et les risques d'inondation, le 11 mai, avec une animation en classe le matin et sur les bords de Loire l'après-midi.

Les classes de Mme BURY, Mme FLEURY, M. BARRÉ, Mme LE BOULH, Mmes CASSABÉ et TOUBLANC et Mme PRESVÔTS bénéficient d'interventions sportives avec l'Association Sportive Chouzy/Onzain.

La classe de Mmes CASSABÉ et TOUBLANC envisage un parcours citoyen (à Blois).

En raison du contexte sanitaire, la classe de mer de M. SANJEU est annulée.

5) Demande exceptionnelle de matériel de cour

Les mesures sanitaires imposent une limitation du brassage des élèves. Afin de respecter cette règle, un zonage de la cour a été effectué.

Cependant, nous faisons face à une recrudescence de violence dans la cour. Le zonage oblige les élèves d'une même classe à vivre ensemble toute la journée. Sans jeux, les enfants se chamaillent, se disputent, inventent des jeux faisant intervenir de la violence...

Aussi, nous aimerions apporter des solutions : la mise en place de jeux de cours. Cependant cette solution est envisageable que dans certaines conditions :

- le matériel ne doit pas passer d'une classe à l'autre ;
- il doit être adapté à un petit espace (ce qui exclut, par exemple, les petits ballons qui peuvent passer d'une zone à l'autre) ;
- il doit pouvoir se ranger facilement.

Nous pensons ainsi mettre en place 8 « caisses » pour les 8 zones de la cour. Ce matériel pourrait être utilisé aussi bien sur le temps scolaire que sur le temps extrascolaire avec les animateurs, avec des règles strictes et identiques.

Le coût total de ce projet s'élève à près de 1 000 €.

Nous avons exposé ce projet à la municipalité qui a accepté de participer à hauteur de 350 €. Toute l'équipe remercie la municipalité.

Nous profitons de ce conseil d'école pour demander également à l'association des parents d'élèves une participation.

Le reste sera financé par la coopérative scolaire.

6) Projet d'école, travaux et investissement.

Projet d'école

Depuis 2 ans nous n'avons pas de nouveau projet d'école.

Pour rappel, initialement le projet d'école s'étendait de 2015 à 2018 (3 années scolaires). Il a été prolongé sur l'année scolaire 2018/2019. Durant l'année scolaire 2019/2020, nous n'avons reçu aucune information sur la nécessité de renouveler ce projet.

Il est à renouveler cette année.



Travaux et investissement.

Deux TBI sont tombés en panne sur un intervalle de temps très court. Tributaire de ce matériel, nous avons demandé à la municipalité d'intervenir rapidement. Les deux TBI, non réparables, ont été changés très rapidement et nous remercions la municipalité pour sa réactivité.

3/4

7) Carte scolaire, prévision des effectifs pour la rentrée 2020 et organisation pédagogique envisagée

A la rentrée prochaine, 34 nouveaux CP devraient être scolarisés dans notre établissement.

En contrepartie, 49 CM2 nous quitteront en fin d'année.

Nous avons actuellement, 190 élèves scolarisés. Nous devrions donc avoir 175 élèves l'année prochaine.

La 8^e classe sera conservée l'année prochaine.

La quotité de décharge de direction passera de 0.33 à 0.5 à la rentrée prochaine.

Par contre, le poste de maître G initialement « gelé » (non attribué) est définitivement fermé. Nous aurons désormais que 2 enseignants spécialisés au lieu de 3 sur le réseau d'aide. Nous regrettons fortement cette décision.

8) Questions des représentants des parents d'élèves

Les 3 semaines de fermeture au mois d'Août posent problème pour certains parents. Est-il possible de prévoir l'ouverture sur cette période ?

Mme GUESDON et M. ARNOULT n'envisagent pas une ouverture sur cette période pour les raisons suivantes :

- il manque du personnel à cette période (prise de congés)
- les locaux ont besoin d'être nettoyés
- le budget ne le permet pas.

9) Définition de la date du 3^{ème} conseil d'école :

Le prochain conseil d'école aura lieu le 8 Juin 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Fait à Onzain, le 02 Avril 2021.

Le directeur de l'école élémentaire,

David Barré.



Compte-rendu du conseil d'école exceptionnel de Veuzain-sur-Loire en date du vendredi 23 avril 2021

4/4

La semaine de 4 jours est accordée à titre dérogatoire depuis 2017.
Les dérogations arrivant à échéance, le conseil d'école doit se prononcer à nouveau sur les rythmes scolaires.
Cette information nous est parvenue juste après notre conseil d'école.

ATTENTION, ONT LE DROIT DE VOTE :

- LE DIRECTEUR D'ÉCOLE
- DEUX ÉLUS
- LES ENSEIGNANTS (9 VOTES)
- UN DES MAITRES DU RASED
- LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES **TITULAIRES** (9 VOTES), si un titulaire ne peut ou ne veut pas voter, il peut se faire remplacer par un parent suppléant.
- LE DDEN

A l'unanimité, le conseil d'école est favorable au maintien de la semaine de 4 jours.

Fait à Onzain, le 23 Avril 2021.

Le directeur de l'école élémentaire,

David Barré.